



HAL
open science

Plan de conservation dans le Val d'Oise: *Hypericum androsaemum* L., 1753

Fabrice Perriat

► To cite this version:

Fabrice Perriat. Plan de conservation dans le Val d'Oise: *Hypericum androsaemum* L., 1753. Conservatoire botanique national du Bassin parisien; Muséum national d'Histoire naturelle. Paris. 2017, 19 p. mnhn-04666858

HAL Id: mnhn-04666858

<https://mnhn.hal.science/mnhn-04666858>

Submitted on 2 Aug 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

CARACTERISTIQUES ET STATUTS DU TAXON



© R. Dupré, MNHN/CBNBP



© G. Arnal, MNHN/CBNBP

Phénologie J F M A M **J J A** S O N D

Niveau de menace (critères UICN)	France	-
	Île-de-France	CR
Statut de protection	-	
Déterminante ZNIEFF	Oui	
Rareté régionale	RRR	

Description

Plante vivace (hémicryptophyte/chaméphyte) de 40-100 cm de haut, glabre, peu odorante ; **tiges** sous-ligneuses à la base, dressées ou ascendantes, à rameaux munis de 2 lignes saillantes ; **feuilles** sessiles, grandes, ovales-obtus, persistantes, largement en cœur à la base, à bord entier, longues de 5-10 cm, un peu glauques en dessous, très vaguement ponctuées. **Fleurs** jaunes, moyennes, en corymbe terminal à fleurs peu nombreuses ; **pédoncules** articulés et munis de 2 bractéoles ; sépales grands, ovales-obtus, inégaux, non ciliés ni ponctués, étalés puis réfléchis ; **pétales** dépassant peu le calice ; étamines réunies à la base par leurs filets, en 5 faisceaux, plus longues que les pétales ; **styles** recourbés en dehors. **Baie** presque globuleuse, lisse, rouge puis noire et charnue à maturité, à suc rouge sang.

Particularités / Confusions possibles

Il existe un risque de confusion entre le Millepertuis androsème et des espèces ornementales utilisées comme couvre-sols, parfois subspontanées et pouvant même devenir envahissantes, comme le Millepertuis sans parfum (*Hypericum x inodorum* Mill.) et le Millepertuis calycinal (*Hypericum calycinum* L.).

Ecologie

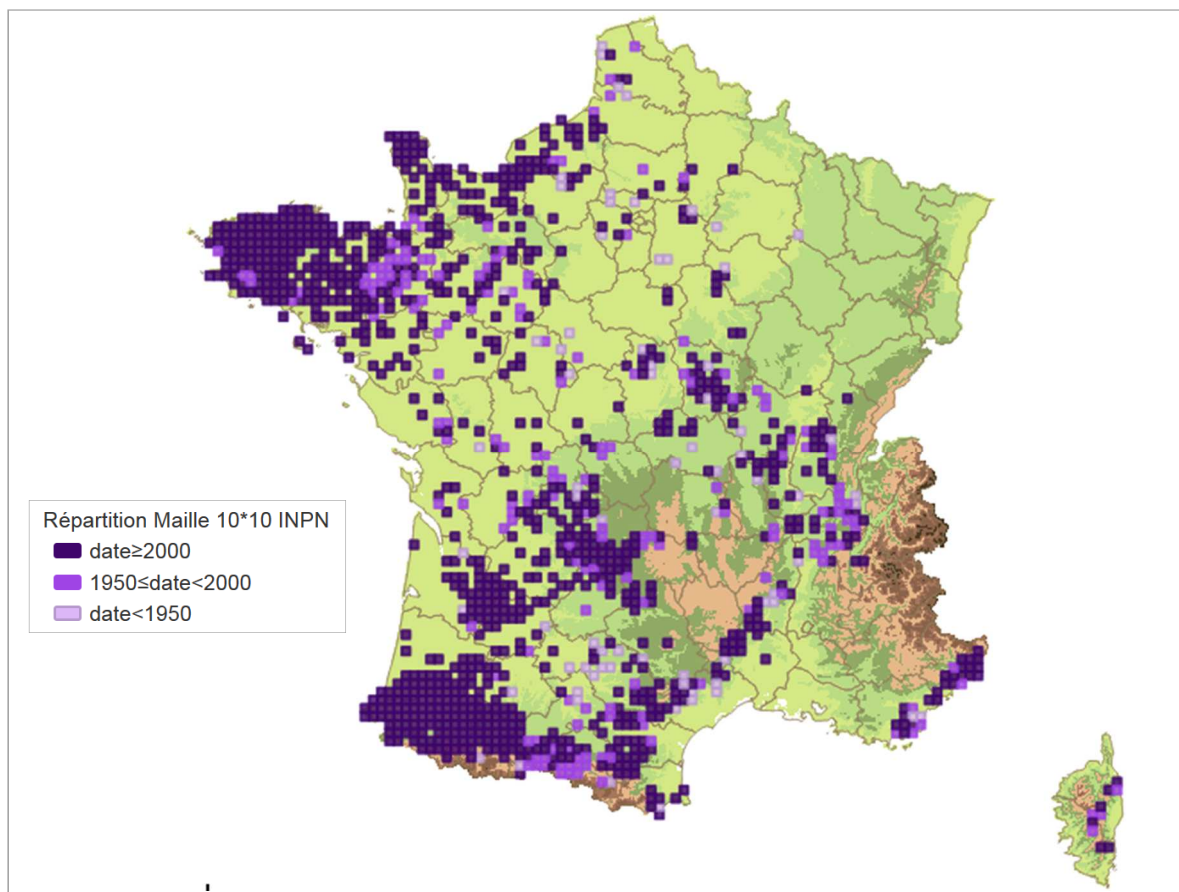
C'est une espèce d'ombre, des mésoclimats frais, sur substrats proches de la neutralité, profonds et argileux : boisements frais des vallons et pentes exposés au nord (hêtraies-chênaies) et, potentiellement, des ourlets humides et layons forestiers associés. Dans le Val d'Oise, le Millepertuis androsème se rencontre dans l'alliance de *Impatiens noli-tangere* - *Stachyon sylvaticae*.

Répartition

Méditerranéenne-atlantique. En France, le Millepertuis androsème est surtout présent dans les régions sous influence atlantique, notamment en Bretagne et dans les Pyrénées atlantiques, où il est fréquent. Il est un peu plus disséminé en Normandie, dans le Limousin et dans le centre de l'Aquitaine, en dehors du massif landais qu'il contourne. Il est plus disséminé sur la bordure sud du Massif central, des Corbières aux Cévennes, ainsi que dans l'arrière-pays des Alpes maritimes et du Var. Ailleurs, la plante est plus dispersée, de la Nièvre au Vercors, en passant par la Bresse. Dans les bassins de la Loire et de la Seine, ses stations sont globalement rares et isolées. La plante est rare en Corse et en Auvergne, jusqu'à être absente de vastes secteurs comme le quart nord-est, la région méditerranéenne (Languedoc-Roussillon surtout) et les Alpes.

L'espèce est parfois cultivée pour l'ornement ou pour usage médicinal, ce qui laisse un doute sur l'indigénat de certaines stations, en particulier en dehors de ses secteurs de prédilection.

L'enjeu pour le Val d'Oise est donc de participer à la conservation de cette espèce aux populations très fragmentées dans le centre du pays.



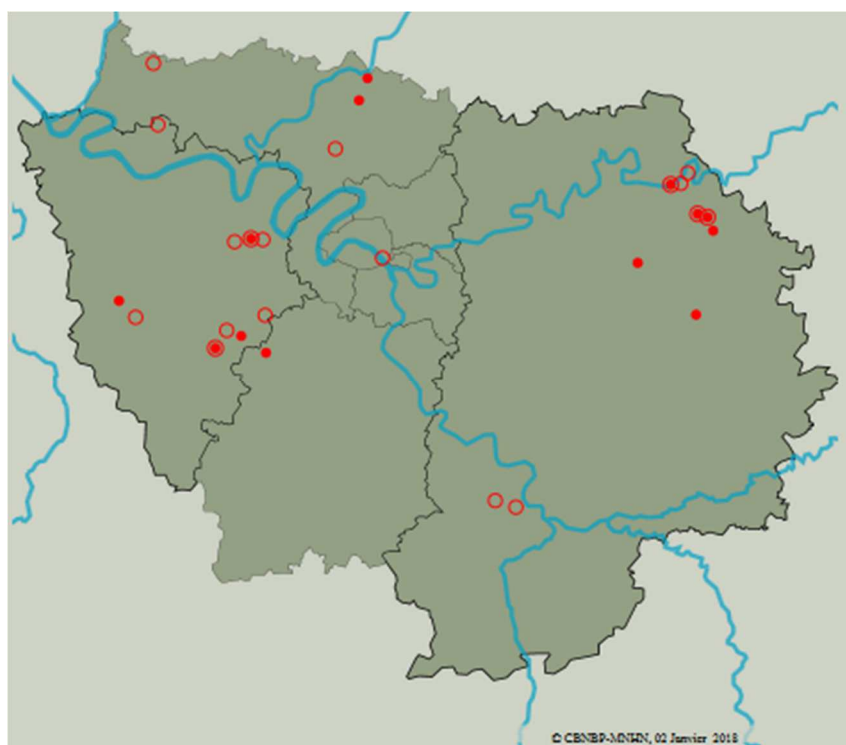
Répartition du Millepertuis androsème en France

Sources : © FCBN 2016 – Système d'information nationale flore, fonge, végétation et habitats, données du réseau des CBN en cours d'intégration et de qualification nationale - © IGN 2013, BD Carto - © SANDRE 2013, SIE - © MNHN 2013, Espaces protégés, TAXREF v5.0
- © GEOSIGNAL 2013, Carte routière

Distribution en Île-de-France et dans le Val d'Oise

En Île-de-France, l'espèce est distribuée selon deux foyer principaux ; l'un centré sur la vallée de Chevreuse, l'autre dans la vallée du Grand Morin. Elle est nettement plus dispersée ailleurs, dans la vallée de l'Aubetin et les massifs forestiers de Rambouillet, Marly et Carnelle. Les mentions historiques concernent les mêmes secteurs, ainsi que le massif de Fontainebleau et sur les buttes du Vexin.

Dans le Val d'Oise, la plante est connue uniquement dans la Forêt domaniale de Carnelle, à Asnières-sur-Oise (Hunault I., 2013, revue en 2017). Cette station se localise au niveau de la limite communale avec Saint-Martin-du-Tertre, ce qui explique la présence de deux mentions communales sur la carte de répartition présentée ci-dessous. Des mentions historiques ont été faites dans la Forêt domaniale de Montmorency, à Saint-Prix au début du XVII^e siècle et dans la vallée de l'Aubette de Magny, à Magny-en-Vexin durant la seconde moitié du XIX^e siècle.



Carte de répartition du *Millepertuis androsème* par commune en Île-de-France
Source : FLORA (cercles : données avant 2000 et ronds pleins : données après 2000)

Description de la station de Millepertuis androsème

Station	Asnières-sur-Oise (95) : XXXXXXXX		
Dates d'observation	Date première mention communale	Date dernière prospection	Date dernière observation
		2013	2017
Description de la station et de l'habitat	<p>La station occupe le haut de la butte de Carnelle, dominant les vallées de l'Oise, de l'Yzieux et du ru de Presles (affluents de l'Oise). Elle se localise près du sommet de la butte, en lisière d'un boisement qui occupe un versant exposé à l'est. L'habitat favorable au Millepertuis androsème se rattache à l'alliance phytosociologique de <i>Impatiens noli-tangere</i> - <i>Stachyon sylvaticae</i> (code CB : 37.72). Etant donné que la station est réduite à quelques mètres carrés et se situe à l'interface entre un chemin forestier et une bordure de plantation de feuillus qui a induit des perturbations, le cortège floristique est très banal et peu caractéristique. S'il est difficile de se prononcer sur la typicité du cortège floristique, la structure de la lisière est susceptible d'évoluer en fonction de la croissance du boisement contigu (embroussaillage) ou d'éventuels travaux de gestion (broyage) pour la contenir.</p>		
Description de la population	<p>Les individus sont répartis de manière linéaire, sur une largeur n'excédant pas un mètre, sur un léger talus. La population se compose de 2 individus formant un total de 4 tiges, dont deux sont florifères, les deux autres persistant à l'état végétatif.</p>		
Menace(s) active(s)	<p>La population étant située au contact d'une plantation et en bordure de chemin, elle pourrait souffrir des pratiques sylvicoles d'entretien ou d'amélioration du peuplement : gyrobroyage, tassement du sol par les véhicules, coupes d'éclaircies entraînant une brutale mise en lumière, apport de matériaux pour la stabilisation du chemin, ... Les individus de Millepertuis androsème sont d'ailleurs situés au départ d'un cloisonnement forestier entretenu par gyrobroyage. A l'inverse, l'absence de gestion peut elle aussi être une menace, la densification de la strate herbacée et la progression des fourrés et ronciers étant à surveiller. Ces menaces devront être prises en compte dans le document d'aménagement forestier pour éviter que la station ne pâtisse de ces perturbations.</p>		
Propriétaire(s)	Office national des forêts		
Gestionnaire(s)	Office national des forêts		
Zonage(s) d'inventaire, périmètre(s) de protection	ZNIEFF 2 « Forêt de Carnelle » PNR Oise - Pays de France		
Actions de conservation réalisées	Aucune		

L'état de conservation du Millepertuis androsème dans cette station peut être qualifié de moyennement favorable en raison des menaces qui pèsent potentiellement sur la population et de la faiblesse de l'effectif.

Menaces dans le Val d'Oise

Le Millepertuis androsème se maintient difficilement en Île-de-France, où il est victime de la dégradation des boisements par surexploitation (intensification des pratiques sylvicoles). Les menaces pesant sur la seule population du Val d'Oise sont celles évoquées dans le tableau précédent.



© F. Perriat, MNHN/CBNBP



© F. Perriat, MNHN/CBNBP

Aspect de la station de Millepertuis androsème à Asnières-sur-Oise en 2017, menacée par les potentiels travaux sylvicoles ou de stabilisation du chemin.

Gestion préconisée

L'espèce étant sensible à l'intensification de la gestion forestière et à la mise en lumière de ses stations, la pérennité de ses stations dépend du maintien de ses habitats. Les populations nécessitent la préservation d'un ombrage constant et d'une ambiance forestière fraîche, difficilement compatible avec des coupes fortes d'éclaircies ou d'amélioration des peuplements alentours. Dans l'idéal, la mise en place d'une zone tampon non exploitée (îlot de vieillissement) est préconisée. De plus, la station étant située en bordure de route forestière, on veillera à maintenir un entretien courant pour contenir l'avancée des fourrés et ronciers et maintenir le caractère herbacé (lutte contre la densification de la strate herbacée), tout en préservant la plante d'un fauchage trop ras (relevage de la barre de coupe sur la station).

PROGRAMME D' ACTIONS

Objectifs

La situation du Millepertuis androsème dans le Val d'Oise est relativement préoccupante et reste à surveiller : une seule station constituée de seulement 2 individus est connue et son état de conservation est jugé défavorable. Cette situation pourrait en outre subitement se détériorer en cas de perturbations du fait de l'exploitation forestière, d'un entretien inadapté du bord du chemin ou de travaux forestiers.

Le programme d'actions pour cette espèce doit donc porter en premier lieu sur l'information du gestionnaire des parcelles boisées et de la bordure de la route forestière. De manière moins prioritaire, le suivi de la station dans le temps est à prévoir, tout comme la réalisation de tests pour vérifier l'indigénat de la station ainsi que la récolte et la conservation de graines le cas échéant.

Les actions de conservation proposées sont donc les suivantes :

- A. Informer les propriétaires par porter-à-connaissance (priorité 1) ;**
- B. Assurer une gestion écologique (priorité 1) ;**
- C. Suivre les populations (priorité 2) ;**
- D. Réaliser des tests génétiques (priorité 2)**
- E. Réaliser des récoltes conservatoires (priorité 3).**

Description des actions

Priorité 1	Action A : Informer les propriétaires par porter-à-connaissance
Contexte	Avant toute action de conservation sur l'espèce, il est impératif de prendre contact avec le propriétaire de la parcelle où se situe la station afin de le sensibiliser à la protection de l'espèce et aux enjeux associés.
Description de l'action	Un courrier sera envoyé à l'office national des forêts. Il comportera une fiche de description de l'espèce et une lettre explicative l'invitant à se rapprocher du CBNBP. Ce courrier pourra être mis en copie à des partenaires (PNR Oise - Pays de France, Conseil départemental du Val d'Oise, Conseil régional d'Île-de-France, DRIEE,...) pour faciliter les actions à mener sur la station.
Stations concernées	Asnières-sur-Oise (95) : XXXXXX
Réalisation	CBNBP

Priorité 1	Action B : Assurer une gestion écologique
Contexte	Les menaces connues pesant sur la station revue en 2017 sont liées à l'exploitation des parcelles forestières qui pourrait être faite (mise en lumière brutale par des coupes). L'unique population départementale connue pourrait en outre être impactée par les activités connexes à l'exploitation forestière : entretien du bas-côté de la route forestière qui la borde et travaux potentiels de stabilisation de cette dernière.
Description de l'action	La pérennité de la station de Millepertuis androsème est tributaire de la constance de conditions stationnelles favorables, c'est-à-dire d'un couvert arboré suffisamment dense pour garantir un ombrage et une humidité propices à l'espèce. La création de zones tampons épargnant le plus possible les peuplements autour de la station est fortement recommandée. Le Millepertuis androsème étant un sous-arbrisseau, sa population devra être préservée de toute action de fauche trop rase (au-dessus de 25 cm du sol ou la barre de coupe pourra être relevée à l'emplacement de la station). Le maintien d'un fauchage du bord de la route forestière s'avère nécessaire pour maintenir le caractère herbacé de la station, sans compromettre le maintien de l'espèce.
Station(s) concernée(s)	Asnières-sur-Oise (95) : XXXXXX
Réalisation	CBNBP (en partenariat possible avec le PNR Oise - Pays de France)

Priorité 2	Action C : Suivre les populations
Contexte	Même si la population ne semble pas évoluer de manière défavorable depuis 2013, il est nécessaire de suivre la dynamique de la végétation, en réponse à la gestion courante pratiquée sur la bordure de route forestière, afin de la modifier ou de l'adapter si besoin. De plus, si les mesures de gestion sont ajustées sur les parcelles forestières (exclus soustrait à l'exploitation forestière), il est nécessaire de mesurer leur efficacité sur la population.
Description de l'action	Le suivi standardisé des populations s'appuiera sur le protocole de suivi des populations d'espèces à enjeux développé par le CBNBP et mis en place en 2017. Un suivi espacé à 2-3 ans semble suffisant, le Millepertuis androsème étant un sous-arbrisseau davantage compétitif qu'une espèce herbacée.
Station(s) concernée(s)	Asnières-sur-Oise (95) : XXXXXX
Réalisation	CBNBP

Priorité 2	Action F : Réaliser des tests génétiques
Contexte	L'indigénat de la seule population valdoisienne de Millepertuis androsème pourrait être incertain en raison de la localisation de la station sur un léger talus en bordure de route forestière, en contact avec une plantation feuillue. Bien que cette station soit éloignée de toute habitation, les individus de la population mériteraient de faire l'objet de tests génétiques afin de vérifier sa spontanéité (aucun critère morphologique de détermination ne permettant de statuer de façon certaine).
Description de l'action	<p>Un travail bibliographique permettra de rechercher dans un premier temps si des marqueurs moléculaires ont déjà été identifiés pour le Millepertuis androsème. Des marqueurs microsatellites pourront également être identifiés car les microsatellites sont réputés être les marqueurs moléculaires les plus efficaces (ils varient fortement dans la population et sont très nombreux dans l'ADN). Ces analyses pourraient être réalisées au sein du Service de Systématique Moléculaire du MNHN. Elles se dérouleraient de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Extraction de l'ADN des échantillons analysés ; - Amplification par PCR des marqueurs moléculaires identifiés, à partir des amorces spécifiques aux marqueurs ; - Migration sur gel d'Agarose des marqueurs moléculaires amplifiés (électrophorèse), <p>L'analyse des résultats permettra d'évaluer la pertinence des marqueurs moléculaires expérimentés. Tous les marqueurs variant insuffisamment seront exclus des analyses ultérieures.</p>
Station(s) concernée(s)	Asnières-sur-Oise (95) : XXXXXX
Réalisation	CBNBP en collaboration avec un laboratoire d'analyse moléculaire

Priorité 3	Action E : Réaliser des récoltes conservatoires
Contexte	Le Millepertuis androsème étant menacé dans la région en raison de la précarité de toutes ses stations, la récolte de matériel vivant et son stockage est une mesure conservatoire indispensable car pouvant servir pour de potentielles opérations de renforcement. Si l'indigénat de la population d'Asnières-sur-Oise est confirmé par des test génétiques (action D), on pourra étendre les récoltes à cette station.
Description de l'action	Des récoltes doivent être engagées afin de constituer dans la banque de semences du CBNBP un stock de graines conséquent et utilisable par la suite. Ces récoltes ne pourront être réalisées que si l'état des populations le permet et s'il est possible d'obtenir un lot de semences conséquent et génétiquement diversifié (pour éviter tout problème de dépression de consanguinité). Les graines seront ensuite testées en laboratoire puis stockées dans la banque de semence du CBNBP.
Station(s) Concernée(s)	Asnières-sur-Oise (95) : XXXXXX
Réalisation	CBNBP

CONCLUSION

Le Millepertuis androsème est une espèce en raréfaction, en lien direct avec l'intensification de la gestion forestière dans la région. La situation de l'espèce dans le Val d'Oise est préoccupante et reste à surveiller attentivement puisqu'une seule station est connue, avec un effectif réduit à seulement deux individus et dont l'état de conservation est jugé défavorable. La station est très fragile et potentiellement menacée par l'exploitation forestière ou un entretien trop drastique de la lisière où pousse l'espèce. Un accompagnement de l'Office national des forêts devrait permettre d'intégrer cette espèce aux documents de gestion pour éviter que sa station ne soit impactée par méconnaissance. Des conseils de gestion devront être formulés pour adapter au mieux la gestion, pour qu'elle soit favorable au Millepertuis androsème, tout en étant compatible à la nécessité d'un entretien régulier de la bordure du chemin.

CONTACT

Fabrice PERRIAT, chargé d'études flore (CBNBP/MNHN) :

Mail : fperriat@mnhn.fr

Tél : 01.40.79.38.81

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARNAL G., 1996. *Les plantes protégées d'Île-de-France*. Collection Parthénope, Paris, 349 p.
- AUVERT S., FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A., HENDOUX F., 2011. *Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France*. Paris, 80 p.
- FERNEZ T., LAFON P., & HENDOUX F. (coord.), 2016. *Guide des végétations remarquables de la région Île-de-France*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Île-de-France. Paris. 2 Volumes : méthodologie, 68p. + Manuel pratique, 220p.
- FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A. & HENDOUX F., 2014. *Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France (rareté, protections, menaces et statuts)*. Version complète 2a / avril 2014. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France / Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Île-de-France, 171 p.
- PERRIAT F., FILOCHE S. & HENDOUX F., 2016. *Atlas de la flore patrimoniale du Val d'Oise*. Biotope, Mèze (collection Parthénope), 368 p.



Rédaction : F. Perriat, décembre 2017

Conservatoire botanique national du Bassin parisien – Délégation Île-de-France

61 rue Buffon - 75005 PARIS

Tél. : 01 40 79 56 47 - Fax : 01 40 79 35 53

E-mail : cbnbp@mnhn.fr